

Dominante Audit-Finance

Responsable : Sandrine PENEY

La dominante Finance-Audit prépare à l'apprentissage de trois catégories de métiers : les métiers de la finance, de l'audit et de la comptabilité et du contrôle de gestion.

- **Les métiers de la finance** : (en entreprise et autres organisations) directeur financier, trésorier ; (en cabinet spécialisé) analyste financier, évaluateur ; (en banque) analyste crédit, gestionnaire de portefeuilles, sales en salle de marchés, gestionnaire de patrimoine...
- **Les métiers de l'audit** : auditeur interne (analyse du fonctionnement et des risques des activités de l'entreprise), auditeur externe (commissariat aux comptes, audit contractuel), auditeur spécialisé (financier, social).
- **Les métiers de la comptabilité et du contrôle de gestion** : expert-comptable en entreprise, responsable consolidation, contrôleur de gestion...

L'organisation des enseignements de la dominante Finance- Audit repose sur deux objectifs :

- 1) L'acquisition d'un langage qui donne l'accès ensuite à l'apprentissage des métiers ciblés ;
- 2) Une vision aussi complète que possible des différentes facettes des métiers ciblés.

Cours Communs : « Apprentissage du langage financier »

Quatre modules de tronc commun :

- Techniques de financement
- Normes IFRS et Consolidation
- Etats financiers
- Techniques quantitatives.

+ Jeu de Gestion de Portefeuille sur tout le semestre

Chaque module se décompose en heures d'enseignement et en heures de travail étudiant, intégrées au planning et destinées à la réalisation des travaux intersessions obligatoires (prérequis, exercices, cas à traiter).

Choix d'une option :

Quatre options proposées pour une familiarisation avec les outils et les problématiques relatifs aux métiers financiers de la banque, de l'audit, du contrôle et de la direction et de l'analyse financière :

- Audit
- Banques et marchés
- Contrôle
- Direction et analyse financière

Chaque option est composée de 4 modules.

Chaque module se décompose en heures d'enseignement et en heures de travail étudiant, intégrées au planning et destinées à la réalisation des travaux intersessions obligatoires (prérequis, exercices, cas à traiter).